



Commission Départementale des Activités Sportives Section FEMININES

Procès-Verbal n° 16

Réunion du :	Mardi 06 Décembre 2022
Président :	M. Guy BOUCHON
Réfèrent C. Féminine :	Mme Lydie BASTIEN
Secrétaire :	MME Huguette CARPENTIER
Membre :	MM. Frederic BAUMANN – Raymond CAZEAUX

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier
- Tirage Coupe du Var
- Reports de matchs

INFORMATION ET REGLEMENT

LA COMMISSION FEMININES SE REUNIE TOUS LES MARDIS

* FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions U15 à Séniors.

En cas de problèmes contacter les responsables FMI suivant :

Rappel du N° de téléphone des membres de la Commission à contacter : M. Patrick FAUTRAD : 06.09.20.53.90

- M. Yves SAEZ : 06.12.62.75.51 et Mme Béatrice MONNIER : 07.64.40.29.29 – M. Jean Louis NOZZI : 06.23.48.30.76.

Ces derniers noteront les clubs les ayant contactés.



*** IMPORTANT**

Suite à une erreur Administrative

La rencontre SC TOULON / HYERES FC Féminines Séniors à 11 initialement prévu le 04.12.22 sera à jouer **avant le 26.02.2023** date butoir avec accord écrit des 2 clubs.

CORRESPONDANCE

LA VALETTE : Demande l'inversion du match Séniors à 8 D2 du 11.12.22 contre ST MANDRIER pour manque de disponibilité de terrain. US ST MANDRIER refuse cette inversion pas de terrain disponible. La Commission dit match à jouer le 18.12.22 impérativement (club averti par mail).

COUPE DU VAR SENIORS A 8

A JOUER LE 18 DECEMBRE 2022 (LE MATIN)

sur le terrain du 1^{er} Nommé

CADRAGE FEMININES A 8

ELAN SPF CAMPSOIS / BESSES SPORT

A JOUER LE 05 FEVRIER 2023

sur le terrain du 1^{er} Nommé

1/8 de FINALE FEMININES A 8

FC PAYS DE FAYENCE / EFC FREJUS ST RAPHAEL
US SANARY / US CARQUEIRANNE LA CRAU
US ST MANDRIER / AS ST CYR
SO LONDAIS / UA LA VALETTE
FC PUGETOIS / FC ROCBARON
SC DRAGUIGNAN / EFC LA SEYNOIS
(ELAN SPF CAMPSOIS ou BESSES SPORT) / OST ST MAXIMIN
CA ROQUEBRUNOIS / AS CALLAS CANTON

COUPE DU VAR SENIORS A 11

A JOUER LE 19 MARS 2023

sur le terrain du 1^{er} Nommé

CADRAGE FEMININES A 11

RC LA BAIE / DRAGUIGNAN
CARQUEIRANNE LA CRAU / SPORTING TOULON
Exempt : TOULON ELITE FUTSAL – HYERES FC

A JOUER LE 07 MAI 2023

sur le terrain du 1^{er} Nommé

1/2 de FINALE FEMININES A 11

TOULON ELITE FUTSAL / VAINQUEUR (RC LA BAIE – DRAGUIGNAN)
HYERES FC / VAINQUEUR (CARQUEIRANNE LA CRAU - SPORTING TOULON)



COUPE DU VAR U15F

Le tirage du cadrage de la Coupe du Var U15F à 8 s'effectuera le 13 Décembre 2022 à 16h00 au District du Var.
Les clubs désirant y assister sont cordialement invités.

REPORTS DE MATCH

RAPPEL

TOUT REPORT DE MATCH EST SOUMIS A L'APPROBATION DE LA COMMISSION FEMININE

A jouer le 11.12.2022

Féminines Séniors à 8 D2

CAMPS ELAN SP / PAYS DE FAYENCE F.C du 27.11.22 (54825.1)

A jouer le 17.12.2022

U15F

EFC. FREJUS ST RAPHAEL / HYERES FC du 26.11.22 (55284.1)

A jouer le 18.12.2022

U15F à 8

TOULON ELITE FUTSAL / RACING FC TOULON du 03.12.2022 (55296.1)

A jouer le 18.12.2022

Féminines Séniors à 8 D2

PAYS DE FAYENCE / ELAN CAMPSOIS du 27.11.22 (54825.1)

EFC FREJUS ST RAPHAEL / CARQUEIRANNE LA CRAU du 04.12.22 (54833.1)

LA VALETTE / SAINT MANDRIER du 02.10.22 (54804.1)

AS CALLAS CANTON / US SANARY du 04.12.22 (54832.1)

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1^{ère} Parution

Séniors à 8 D1

AS ST CYR / O.ST MAXIMIN du 04.12.22 (54081.1)

U15F à 8

DRAGUIGNAN SC 1 / US CARQUEIRANNE LA CRAU 1 du 03.12.22 (55293.1)

TOULON ELITE FUTSAL / RACING FC TOULON du 03.12.22 (55296.1)

DOSSIER TRANSMIS A LA C. DES STATUTS ET REGLEMENTS

Séniors à 8 D2

FC PUGETOIS / LA VALETTE 1 match arrêté pour terrain impraticable

DESIDERATA

Club souhaitant jouer le Samedi après-midi

US CARQUEIRANNE LA CRAU : U15F



District du Var de Football



Prochaine réunion
Mardi 13 Décembre 2022

La Référente C. Féminine : Lydie BASTIEN
La Secrétaire : Hugnette CARPENTIER